

# FORMATION PAR APPRENTISSAGE

DIPLÔME DE NIVEAU 5



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE  
Dixième  
Année  
Professionnelle



Brevet de Technicien  
Supérieur agricole

# AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

CFPPA - REINACH FORMATIONS

RNCP 38349



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BTSa Aménagements Paysagers **forme des techniciens supérieurs polyvalents** capables de :

- **Concevoir, analyser et conduire des projets d'aménagement paysager**, en tenant compte des contraintes techniques, écologiques, esthétiques et socio-économiques
- **Organiser, coordonner et piloter** les travaux et chantiers paysagers, gérer les équipes et les ressources
- **Maîtriser** le choix des végétaux, les techniques de mise en œuvre et d'entretien des aménagements extérieurs dans une logique de transition écologique
- **Intégrer les aspects réglementaires, économiques et contractuels** liés à la réalisation de travaux paysagers

## PUBLIC CIBLÉ

La formation s'adresse aux candidats souhaitant **se former aux métiers de l'aménagement paysager** après un parcours scolaire initial ou professionnel et **intéressés par la conduite de chantiers, la conception paysagère et la gestion d'équipes**.

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un **baccalauréat ou d'un diplôme de niveau 4** équivalent
- Avoir signé un contrat d'apprentissage
- Dossier de candidature à déposer sur Parcoursup [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

## FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

Aucun coût de formation pour l'apprenti (prise en charge par l'OPCO de l'employeur entre 5900 et 14300 euros). L'apprenti perçoit une **rémunération mensuelle**, calculée en pourcentage du SMIC, selon son âge et l'année d'exécution du contrat.

Premier équipement financé : EPI ou ordinateur portable.

## STATUT DE L'APPRENTI

L'**apprenti est salarié de son entreprise**, il bénéficie des droits et obligations liés au contrat d'apprentissage. Il est accompagné par un maître d'apprentissage et un référent au centre de formation.

## ACCESSIBILITÉ ET ACCOMPAGNEMENT



Le **centre est signataire de la charte H+** pour l'accompagnement des publics ayant une reconnaissance de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés seront proposés en cas de besoin et après étude du dossier.

## DURÉE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

- Rentrée : Septembre
- Durée : **2 ans – 4 semestres**
- **1350 h de cours en centre de formation et 2380 h en entreprise**
- Parcours sur 3 ans et 6 semestres pour les pluriactifs de montagne. Congés sans solde pendant l'hiver.
- Organisation en alternance (centre de formation / entreprise)

Adapté aux  
pluriactifs de  
montagne





## CONTENU DE LA FORMATION

### CAPACITÉS PROFESSIONNELLES

#### C4 - Organisation du travail et encadrement d'équipes

Organiser les chantiers et encadrer les équipes en sécurité

#### C5 - Gestion de la végétation des aménagements paysagers

Analyser et gérer la végétation d'un espace

#### C6 - Gestion des ouvrages et réseaux des aménagements paysagers

Gérer la réalisation et l'entretien des infrastructures et réseaux

#### C7 - Gestion technico-économique de chantiers

Assurer le suivi technico-économique d'un chantier

#### C8 - Élaboration d'un projet d'aménagement paysagers

Concevoir et présenter des projets paysagers

### CAPACITÉS DU TRONC COMMUN

#### C1- Inscription dans le monde d'aujourd'hui

Comprendre et argumenter les enjeux de société.

#### C2 - Construction du projet personnel et professionnel

S'insérer professionnellement et conduire des projets.

#### C3 - Communication

Communiquer efficacement, y compris en langue étrangère.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

### PRATIQUES DE FORMATION

- **Plan de formation semestrialisé** pour les CCF (Contrôles Continus de Formation)
- 3 épreuves terminales (1 épreuve écrite et 2 épreuves orales)
- Possibilité d'aménagement de parcours si VAE ou VAA (validation d'acquis)
- **Visites de terrain**, simulation de situations professionnelles
- **Suivi individualisé**, en entreprise et en centre de formation
- **Journée d'intégration**

## DÉBOUCHÉS

### PROFESSIONNELS

- **Chef d'équipe** en entreprise de paysage
- **Conducteur de travaux** après quelques années d'expérience
- **Assistant concepteur** paysagiste
- Paysagiste concepteur si poursuite d'études
- Technico-commercial en fournitures paysagères
- **Chef d'entreprise en aménagements paysagers**
- Métiers en lien avec l'environnement et la gestion des espaces

## POURSUITES

### D'ÉTUDES

**Licences professionnelles** (conception paysagère, gestion et management de chantier, **Certificats de spécialisation** (élagage et maçonnerie paysagère...) Écoles d'ingénieur du paysage, École Nationale Supérieure du Paysage

## ! LES +



Voyage d'étude,  
projet de classe

Attestation valant  
**CACES**

Certificat d'Aptitude  
à la Consultation En  
Sécurité



Parc arboré de  
42 hectares

**AIPR**

Autorisation  
d'Intervention à  
Proximité des  
Réseaux



Réseau de  
professionnels  
du paysage



Adapté aux  
pluriactifs de  
montagne



## ! CONTACTS

Via le formulaire  
en ligne [ici](#)

ou en scannant  
ce Qr Code



## Plus d'infos ici



**CFPPA - REINACH FORMATIONS**  
1031 Avenue Charles Albert  
73290 LA MOTTE SERVOLEX  
04 79 25 42 02  
[ofa.la-motte-servolex@educagri.fr](mailto:ofa.la-motte-servolex@educagri.fr)